



EPE / SPA
NIF : 000216001808337

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ANNABA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES**

N° AT/DO23/SDFS/DAL/07/2021

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la direction opérationnelle d'Annaba pour :

**Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optique
Liaison : Ain Berda-Berrehal**

Éligibilité des candidats

La participation au présent appel d'offres s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants

Palier 01 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications ;
- les entreprises nouvellement créées ;
- les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantage conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Palier 03 : Pour les lots supérieurs à 50 Km :

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie cinq (05) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ANNABA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de cinq mille Dinars (**5000,00DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°0010048220300000079/57.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif**
- 2- **D'une offre technique**
- 3- **D'une offre financière**

Le dossier administratif un(01) original et deux(02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre technique une(01) originale et deux(02) copies plus l'offre en format électronique (CD) et l'offre financière une(01) originale et deux(02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** », « **offre financière** »

Les trois (03) enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
N° AT/DO23/SDFS/DAL/07/2021
Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optique
Liaison : Ain Berda-Berrehal
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à partir de la date de parution du présent avis dans la presse.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.